Ce que dit la loi des Assurances Sociales

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

L'assurance maternité

L'ouvrière ou [illegible] assurée obligatoire a également droit : 1° aux soins en nature, médecin et médicaments durant toute la grossesse et pendant les six mois qui suivent l'accouchement;

2° A l'indemnité journalière de maladie durant six semaines avant et six semaines après l'accouchement (si toutefois l'assurée [illegible] le com[illegible] travail salarié pendant cette période). La femme d'un assuré, si elle n'est pas salariée elle-même, a droit uniquement aux soins en nature, en qualité de conjointe de l'ass[illegible]

L'assurance invalidité

Les six mois de soins prévus dans l'assurance maladie étant écoulés, l'assuré, s'il n'est pas rétabli, est soumis à une visite médicale. Si sa capacité de travail est reconnue réduite des deux tiers, le malade est soigné encore dura cinq ans. Il ne touche plus l'indemnité journalière, mais il reçoit pendant ces cinq années une pension à titre temporaire. Cette pension est égale à 40 % du salaire moyen de l'assuré si celui-ci a été immatriculé avant l'âge de 20 ans. Elle varie dégressivement de 30 % du salaire à un minimum de 600 fr. par an si l'invalide a été immatriculé après 30 ans et proportionnellement à ses années de versement.

La pension devient définitive après 5 ans s'il est reconnu que la capacité de travail de l'assuré reste réduite de deux tiers.

L'assurance vieillesse

L'assuré obligatoire immatriculé à l'âge de 30 ans recevra, lorsqu'il atteindra 60 ans, une pension égale à 40 % de son salaire moyen, c'est-à-dire qu'un ouvrier ou employé âgé de 30 ans maximum en 1930, bénéficiera en 1960 d'une retraite annuelle de 4.000 fr. s'il gagne 10.000 fr par an. Durant la période transitoire, la pension de l'assuré qui aura cotisé moins de 30 années sera réduite proportionnellement à la durée de versements effectués. Toutefois, à partir de 1935, elle pourra être inférieure à 600 fr par an et elle s'augmentera progressivement au fur et à mesure que les assurés cotiseront plus longtemps. D'ici 1935, les assurés actuels des retraites ouvrières et paysannes, recevront une allocation de 500 fr par an, qui s'ajoutera à la rente viagère produite par les versements qu'ils ont déjà effectués au titre de la loi de 1910. Dans tous les cas, l'assuré obligatoire pourra demander la liquidation anticipée de sa pension à 55 ans ou l'ajournement de cette liquidation à 65 ans. La pension s'en trouvera naturellement réduite ou augmentée d'autant.

L'assurance décès

En cas de décès d'un assuré obligatoire, sa veuve ou ses ayants-droit reçoivent une allocation une fois versée, égale à 20 % du salaire annuel moyen du décédé mais qui, en principe, ne peut être inférieur à 1.000 francs.

Charges de famille

En dehors de tous les avantages ci-dessus concédés par la loi aux assurés obligatoires, des avantages spéciaux sont attribués aux assurés chargés de famille : 1° L'indemnité journalière de maladie est majorée de 1 fr. par enfant de moins de 16 ans ; 2° La pension d'invalidité est majorée de 100 fr. par enfant et par an ; 3° L'allocation de décès est majorée de 100 fr. par an. La loi prévoit également des pensions d'orphelins qui ne peuvent être inférieures à 120 fr. par an et par orphelin.

Le chômage involontaire

Le risque chômage n'a pas été compris parmi les avantages accordés par la loi, mais en cas de chômage involontaire par suite de manque de travail, le chômeur ne perd pas le bénéfice des versements effectués pour son compte à la caisse d'assurances. C'est cette caisse qui verse pour lui pour une durée maximum de 4 mois par an la double cotisation ouvrière et patronale prévue par la loi.

Délais d'application

L'assuré obligatoire n'est pas admis aux avantages de la loi dès le jour de son immatriculation. Un stage préalable a été fixé qui est de trois mois pour l'assurance maladie et maternité ; d'un an pour l'assurance décès ; de deux ans pour l'assurance invalidité et de cinq ans pour l'assurance villlesse.

Les formalités à remplir

L'immatriculation. — C'est aux employeurs qu'incombe la responsabilité de faire immatriculer les ouvriers et employés. Le patron doit donc obligatoirement adresser au service départemental d'assurances sociales, une déclaration individuelle pour chacun des salariés qu'il occupe et qui est susceptible de bénéficier des avantages de la loi. Les déclarations devront être parvenues le 1er juin au plus tard pour les salariés occupés à la date du 15 mai 1930. D'après les indications fournies, le service départemental procèdera à l'immatriculation des salariés qui rempliront les conditions prévues par la loi. Les patrons n'ont pas à faire de déclaration pour les salariés qui se trouvent en dehors des catégories visées par les diverses dispositions de la loi.

A partir du 15 juillet, date de la mise en marche de la loi, les employeurs devront fournir dans la huitaine de l'embauchage, une déclaration pour tout salarié non encore immatriculé.

L'affiliation. — L'assuré choisit librement la caisse d'assurances, tant pour les risques de répartition que pour les risques de capitalisation. S'il n'exprime pas expressément son choix, il est affilié d'office : 1° Pour les risques de répartition soit s'il est mutualiste à la caisse fondée par la société où l'union des sociétés de secours mutuels à laquelle il est inscrit, soit à la caisse départementale ; 2° Pour les risques de capitalisation, soit à la Caisse autonome mutualiste ou à la Caisse patronale dont il est déjà adhérent, soit à la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse où, dans certains départements, à la Caisse autonome mutualiste qui aura fusionné avec la Caisse départementale ou régionale des retraites ouvrières existante.

A noter que les frais médicaux et pharmaceutiques seront réglés en principe directement par les assurés. Ils leur seront remboursés par les caisses dans les limites fixées par la loi. Toutefois, dans certains cas, l'avance de ces frais pourra être faite aux assurés nécessiteux par les caisses.

Un cycliste tué par une auto

A Faux-Fresnay (Marne), M. Julien Peraudin, âgé de 20 ans, cultivateur, qui circulait à bicyclette, a été tué par une automobile.

LA BANQUE GÉNÉRALE DU NORD

Ancienne Banque VERLEY DECROIX

met en distribution, à partir du 1er mai 1930, le solde du dividende pour l'exercice 1929 dans les conditions ci-après :

Actions Nos 1 à 67.908 : Net fr. 14,322 pour les actions nominatives, et fr. 14,282 pour les actions au porteur.

Actions Nos 67.909 à 200.000 : net fr. 16,80 pour les actions nominatives, et fr. 16,73 pour les actions au porteur

Ces coupons seront payables contre estampillage des certificats d'inscription d'actions nominatives ou contre remise du coupon N° 1 des actions au porteur :

1° au Siège social, 42, rue Royale, à Lille ;

2° dans toutes les Succursales et Agences de la Banque Générale du Nord, ancienne Banque Verley Decroix ;

3° à la Banque de l'Union Parisienne, 7, rue Chauchat, à Paris ;

4° à l'Union des Mines, 9, rue Louis-Mural, à Paris.

A LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS « L'ÉCONOME ». — Résultats du tirage de la tombola qui eut lieu lors de la soirée chantante organisée chez M. Léonce Meyer, rue du Grand Chemin, au profit d'un membre nécessiteux :

1490	4694	3649	8701	7656	1931	2616	4312	5420	3731	3761	
1653	4613	7428	5405	6786	3485	7354	6749	2986	2325	4716	
6734	1772	2711	5842	6756	9812	9845	5470	8592	357	774	
2770	1447	3383	2849	7707	2894	8723	2817	1831	5739	3826	
7649	852	9788	3092	7711	6782	8363	2783	5704	5781	4307	
6176	8596	6443	3103	9694	4359	2920	5425	4693	3261	6717	
5554	8680	7841	2477	5605	4351	5791	3835	4681	4656	9305	
9776	9845	6948	6305	5695	9454	1608	4190	6507	6746	2560	
4733	5713	5731	2369	5889	4798	803	141	6343	6261	1118	
704	6856	1852	4316	1897	9926	1884	3768	8162	1895	9801	
711	4777	4703	819	1835	9771	2382	9792	7603	1346	1790	
3313	2772	3414	2712	17476398	5013	4438	1183	9346	9560		
3650	5506	2571	8106	584	6806	4432	7369	7601	9159	4152	
6035	9070	8631	1602	9079	1114	941	9036	7340	737	9591	
9152	5355	6291	9207	4793	4433	7550	2355	8155	9713	5390	
3396	4731	3732	5870	3860	3819	7129.					

Les lots non réclamés pour le 15 mai seront acquis à l'œuvre.

ÉTAT CIVIL

Naissances : Denise Hennebicq, rue Forse-aux-Chênes, cour Boussemart 8. — Serge Mischkind, Bd de Fourmies, Villa de la Délivrance. — Roger Dewitte, rue Decrème, 217, cour André Dubois, 5 — Michel Sébastien, rue de Condé, impasse Vromant, cour Hespel 4. — Albert Eisland, rue Lannoy 250.

Publications : Louis Vereecke, employé de tramways, rue de la Guinguette, 98 et Simonne Leclercq piquûrière à Tourcoing. — Jules Lantoine, domestique à Roubaix et Augusta Demey, journalière à Lambersart. — Georges Finet, zingueur rue Sébastopol 62 bis et Yvonne Bontinck, ourdisseuse, rue de la Perche, cour Briet 21. — Alphonse Bidot, commerçant, rue de l'Ermitage 41 bis, et Augustine Van de Velde, marchande, rue de l'Ermitage 41 bis. — Georges Delobelle, dessinateur en mécanique rue d'Alger 2 et Marie Buck, s.p rue de l'Alma 170.

Décès : Hélène Rebert s.p. 31 ans, ép. Trenckle, rue Drouot 39. — Henri Simoens, employé, 78 ans, rue Racine 76. — Paschal Guelton, 66 ans, rue de l'Alma fort Frasez 52 bis — Eugénie Torcq, 52 ans, ep. Bossu, rue d'Ypres rue d'Ypres 6. — Stanislas François, 74 ans rue du Moulin 106. — Marie Eeckhaut, 59 ans, ép Vandendriessche rue des Anges 30. — Georges Bourgeois 32 ans, rue Louis des Anges 30. — Georges Bourgeois, 32 ans, rue Louis Catrice 14. — Oscar Quint, 61 ans, rue Mimerel 14

Pompes Funèbres Générales, 46, r. Sébastopol, Roubaix. Organisation complète de convois. Tél. 3-65.

WATTRELOS

CONTRAVENTIONS. — Deyagère Marcel, 21 ans, trieur, demeurant rue de Thionville, a fait l'objet d'un procès-verbal par le service de police pour violences exercées sur la dame Florin, née Desmettre Aurore, ménagère, demeurant également, rue de Thionville.

— Le service de police a également dressé contravention à Lantoine Ernest, 19 ans, ébéniste, demeurant à Roubaix, pour ne pas avoir fait renouveler sa carte d'identité d'étranger périmée depuis le 31 décembre 1928 A Wcsebousky Bernol, 40 ans, mineur, demeurant à Roubaix, pour ivresse.

FETE DU TRAVAIL. — A l'issue de la course cycliste, qui aura lieu cet après-midi, à 15 h., une course originale dite « de la Tortue » sera donnée par les commerçants du Ballon et dotée de 100 fr. de prix en espèce. Les inscriptions auront lieu chez Coorevits, rue des Ballons.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Les perceptions seront effectuées dans l'ordre suivant : lettres A, B, C, D, N, O, le 7 ; P, Q, R, S, le 8 ; T, U, V, le 9 ; W, X, Y, Z, le 10.

AUX « ENFANTS DE LA LYRE ». — Aujourd'hui, à 10 h., réunion chez M. Camille Desbonvries, cafetier, rue du Crétinier, pour la participation au cortège.

PHARMACIEN DE SERVICE. — Aujourd'hui jeudi, 1er Mai, Mlle Rouyer, 29, rue Pierre-Catteau (Téléphone : 77).

ETAT CIVIL. — **Naissances** : Albert Leclercq, rue de Tilleul, 105 ; Jacqueline Leclercq, rue Ma Campagne, 15 ; Jean Braie, rue Thiers, 63-3.

Publication : Fernand Six, employé de commerce, rue Carnot, 25, et Suzanne Lepoutre, s. p., rue Pierre-Catteau, 84.

Décès : Denis Davos, 9 mois, rue Faidherbe, cour Hoste, 4 ; Armande Dewildeman, 23 mois, rue Vallon, 20.

CROIX

UNE DESAGREABLE SURPRISE. — M. Gauhiet Jules-Marie, représentant de la maison Leclercq-Dupire aux Indes et au Canada, habitant 21, avenue Gustave-Delory à Croix, rentrait le 28 avril dernier, avec sa femme, d'un long séjour à Paris Il constata avec stupeur que des cambrioleurs avaient profité de son absence pour fouiller consciencieusement toute la maison et emporter du linge, un fusil de chasse et quantité d'objets en argenterie, le tout d'une valeur de 10 000 francs environ. Il semble que le vol a dû être commis peu de temps après le départ de M. et Mme Gauhiet, c'est-à-dire en novembre, car les tiroirs fouillés et laissés ouverts étaient recouverts d'une petite mousse d'humidité. M. Gauhiet en informa le commissaire de police, a ouvert une enquête.

CONTRAVENTION. — A l'encontre de Deprat Laurence Vve Demalander, tenancière du « Pou Volant », pour avoir employé une servante non munie d'un certificat de bonne vie et mœurs.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Aux anciens établissements Forthomme, 21, rue du Creusot, l'ajusteur Lecq Victor, 53 ans, rue de l'Amiral-Courbet, à Croix, a buté le pied droit contre une pièce de fonte Entorse avec forte contusion du pied droit : 12 jours de repos.

LA LUTTE CONTRE L'INCENDIE — Nous avons déjà entretenu nos lecteurs du souci de l'Administration municipale de Croix de doter le corps des sapeurs-pompiers d'un matériel moderne. Divers essais de pompe ont déjà eu lieu pour lui permettre de se faire une opinion sur un appareil d'épreuve susceptible de répondre aux besoins d'une ville comme Croix. Divers types sont en compétition et le 4 mai, à 9 heures, une manœuvre d'essai aura lieu à laquelle participeront tous les systèmes qui ont été présentés. Les personnes qui s'intéressent à la question de protection contre l'incendie sont invitées à se rendre à l'Hôtel de Ville à cette occasion.

ETAT CIVIL. — *Naissances.* — Masnuelin Liliane, Boulevard, 38. — Vandewalle Joselte, rue du Trocadéro, 59.

AU FAMILIA, PROGRAMME FORMIDABLE
Lèvres closes et Le Roi de Camargue, cow-boys

WASQUEHAL

LE COIN DES ACCIDENTS. — A la manufacture de roues, le cintreur Georges Neirynck, 23 ans, plaie à l'main gauche, 12 jours. — A la tannerie Clément Dupire, le laquelier Jean Lelong, 15 ans, blessure à la jambe gauche, 12 j. — Charles Brulois, 41 ans, déchirure musculaire dans la région lombaire, 12 j. — Au chantier Delmotte, Louis Grulois, 25 ans, contusions de la région externe et supérieure du bras droit, 12 jours.

ETAT CIVIL. — **Publication** : Henri Hillaert, électricien, rue de Tourcoing, 113, et Raymonde Declerck, coiffeuse, à Mouvaux.

AMIEUX
CRÈME-SANDWICH
aussi délicieuse que le Foie Gras, plus légère et plus économique.
AMIEUX

M. Joly, le distingué jardinier chef de notre ville captiva toute l'assistance par ses conseils judicieux pris sur le vif, toute l'assemblée fut unanime à le remercier. Ce fut traité de main de maître et accueilli par des murmures approbateurs

La réunion se termina par le tirage d'une magnifique tombola de plantes.

Rien ne vaut un bon réchaud AVEC FOUR
Le meilleur et le moins cher est le C. I. E.
27, rue Carnot -- TOURCOING.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE « L'ÉCHO DE LA FRONTIÈRE »

L'Orphéon « L'Echo de la Frontière » s'est réuni en assemblée générale dimanche 26 avril, en son siège, sous la présidence d'honneur de M. Mathon-Masurel. En ouvrant la séance M. Mathon-Masurel excuse M. F. Liétar président actif, empêché. Il adresse ses remerciements aux membres de la Commission pour leur dévouement, concours qui ont contribué à la marche si florissante de la Société et en particulier à M. J. Desbouvries, trésorier, pour la bonne gestion de la caisse, ainsi qu'aux sociétaires pour leur assiduité en grand nombre aux répétitions et sorties pendant l'année qui vient de s'écouler. Parmi les invitations reçues aux divers festivals il propose d'émettre un vote. A l'unanimité, le festival de Bruxelles, fixé au dimanche 24 août, est voté. Pour le renouvellement de la commission, ont été élus : MM. Liétar, président; D. Deruyter, J.-B. Hochard, vice-présidents; A. Debouvrie trésorier; H. Stock, secrétaire; A. Robitaille, secrétaire-adjoint; G. Martens, archiviste; Barrez M., P. Kellemich, J.-B. Heuls, A. Lombaere, A. Rapsaet, F. Catteau, J. Fournier.

La réunion s'est terminée par une brillante tombola, composée de nombreux lots et par une quête faite au profit des mutilés.

SOCIÉTÉS & COMITÉS

CERCLE SYMPHONIQUE DU FLOCON. — Aujourd'hui, jeudi, à 10 h., réunion dans la cour d'honneur de la mairie, exécution pendant la remise des médailles.

ÉTAT CIVIL

Naissances. — André Honoré, rue de Dunkerque 26. — Emile Lerat, rue de la Croix-Rouge 250. — Raymond Dumortier, rue de Fleurus, 238. — Janine Pourcelle, rue Motte, 4. — Christiane D'Haeyer, rue Marceau, 3. — Roland Delienne, rue des Maraichers, 117.

Publications. — Louis Decoene, employé, rue de la Maisenée, 32 bis et Madeleine Castelain, employée, rue La Fontaine, 3. — Robert Scharer, ingénieur, rue du Tilleul, 212 et Clara Frei, sans prof., à Mouquedin. — René Duburucq, représentant de commerce, à Roubaix et Simonne Binet, sans prof., rue de Guisnes, 111.

Décès — Arthus Vienne, 53 ans, journalier, ép Camille Bernard, rue Nationale, 122. — Marie Lucas, 63 ans, s. p., épouse Victorien Grahay rue des Piats, 119. — Roger Doutreluigne, 3 mois, rue des Etudiants, 14.

A la Jupe Elégante
22, Rue Neuve, 22 - ROUBAIX
ROBES ET MANTEAUX
Création chaque semaine des dernières nouveautés de Paris
MAISON DE CONFIANCE — IMMENSE CHOIX

CRÉDIT A TOUS
offert pour MEUBLES, LITS, LITERIE, MATELAS, CUISINIÈRES, tous Articles de chauffage ; VÊTEMENTS TOUT FAITS ET SUR MESURES pour HOMMES, JEUNES GENS, DAMES, FILLETTES ; CHAUSSURES de luxe et de travail ; HORLOGERIE, CARILLONS, BICYCLETTES, MACHINES A COUDRE, PHONOS et DISQUES, aux conditions suivantes : Pour un achat de 200 francs on verse 40 fr. et 20 fr. par mois ; pour un achat de 300 francs on verse 60 fr. et 30 fr. par mois ; pour un achat de 400 francs on verse 80 fr. et 40 fr. par mois ; pour un achat de 500 francs on verse 100 fr. et 50 fr. par mois ; pour 1.000 francs on verse 200 et 100 fr. par mois.
S'adresser ou écrire :
301, Rue Jules Guesde, Roubaix
Notice gratuite. — Livre partout. — Prix sur demande. — Discrétion absolue

Roubaix

BUREAUX 45, Rue de la Gare (Téléph. 9-51) — DEPOT DE VENTE : 78, Grande-Rue

Neurasthénique, un jeune homme s'est donné la mort

Un ingénieur, de nationalité allemande, M. Trenkle, habite avec sa jeune femme Hélène Rebert, âgée de 31 ans, une maison portant le numéro 39 de la rue Drouot Ces jours derniers, M. Trenkle dut s'absenter 48 heures pour se rendre à Paris où ses affaires l'appelaient. Lors de son retour lundi à 23 h., il fut surpris de constater que, contrairement à ce qui avait été entendu avant son départ, son épouse ne l'attendait pas dans le hall de la gare.

Justement inquiet, il prit, en toute hâte, la direction de son domicile. En y pénétrant, il constata qu'une forte odeur de gaz le prenait à la gorge. Il se dirigea aussitôt vers la cuisine où un triste spectacle l'attendait. Sa femme était étendue sur un divan et ne donnait plus signe de vie. Atteinte de neurasthénie elle avait déjà à plusieurs reprises tenté de mettre fin à ses jours Profitant de l'absence de son mari, elle mit, malheureusement, son funeste projet à exécution en ouvrant le robinet du réchaud

UN MONSIEUR PEU GALANT

Mercier Florent, 29 ans, manœuvre, 150, boulevard Beaurepaire, a courtisé pendant quelque temps Mlle Adeline Desfontaine 20 ans, ménagère demeurant 61, rue du Vert-Pré, à Lys-lez-Lannoy. Ne pouvant parvenir à s'entendre toutes relations furent rompues entre les deux jeunes gens

Mercier en ressentit un certain dépit et hier, rencontrant son ex-amie, il se livra sur elle à des voies de faits. La jeune fille alla conter sa mésaventure à M. André, commissaire de police du 1er arrondissement qui, après enquête, dressa procès-verbal contre Mercier.

AMATEURS DE PHONO
Venez entendre dans les magasins du Comptoir général des Machines parlantes, à LILLE, 2, rue Neuve, 24, rue Neuve, et 63, rue de Béthune ; à ROUBAIX, 99, Grande-Rue.
LE MARTYRE DU POTE A GALÈNE
le grand succès de BÉCASSINE (LINE DARIEL), la vedette du poste Radio P.T.T.-Nord, enregistré en patois de Lille, sur disque PATHÉ à saphir et à aiguille par l'artiste si connue du public de notre région.

CYCLISTE EN DÉFAUT

Les chaussées ne sont, certes, pas toujours en bon état, mais ce n'est pas une raison pour que les cyclistes empruntent les trottoirs afin de rouler plus à l'aise. Pourtant hier matin, vers 9 h. 30, un jeun. garçon-boucher, W. Gilbert, 16 ans, demeurant rue Dupire, a été surpris roulant à bicyclette sur le trottoir des numéros impairs de l'Avenue Gustave-Delory Comme sa machine était dépourvue d'appareil sonore, une contravention a sanctionné cette double infraction au code de police de circulation.

FOIRE DE ROUBAIX
Arrêtez-vous pour déguster le délicieux
NOUGAT YANNI
installé place de la Liberté Dos à la B. de F.
Le meilleur et le plus apprécié des fins gourmets
La GRANDE DÉGUSTATION de
Gaufres Lacquement
SE TROUVE AU BOULEVARD GAMBETTA
Tout le monde s'y rencontre
Ne quittez pas la Foire sans emporter, pour vos parents, vos enfants, vos amis, le délicieux nougat de la
MAISON AUGUSTE
Seul fabricant vendant sans intermédiaire
2 FR. le quart. Téléph. 135, Croix

La discorde dans un ménage

Il est vraiment malheureux de constater que la bonne entente ne règne pas toujours au sein des ménages et que, bien souvent, des scènes de violences s'y déroulent. C'est ce qui est arrivé hier au domicile de Van Riet Théodule, 94 ans, layetier, domicilié 9, rue des Fondeurs. A la suite d'une discussion qu'il eut avec sa femme, Odile Lefreck, 37 ans, bobineuse, il se fâcha et, ne pouvant maîtriser sa colère, porta des coups à sa campagne.

Cette dernière ne fut pas contente de cette façon d'agir et alla se plaindre à M. André, commissaire de police du 1er arrondissement, qui rédigea procès-verbal pour violences à la charge du mari.

UNE AUTO SUR UN CAMION

Les habitués du marché de dimanche matin et les visiteurs de la Braderie de la rue des Longues-haies de lundi, purent contempler ce singulier attelage : une auto sur un camion

Il ne s'agissait pas heureusement d'un véhicule victime d'un accident, que l'on remorquait vers le garage. Au contraire, l'Automobile était toute neuve et pimpante C'était le 1er lot de la Grande Tombola organisée par l'Œuvre des Colonies de Vacances de la Fédération des Amicales « Le Grand Air pour les Petits », que les organisateurs avaient décidé de montrer au public roubaisien.

Le tirage de cette tombola aura lieu le 25 mai.

Le petit lot de billets restant à vendre est à la disposition des intéressés dans les bureaux ultramis à l'Automobile-Club, aux Etablissements Deconinck et à la permanence : au siège, 42 rue d'Alsace.

Tout porteur de 3 billets pourra assister gratuitement aux fêtes du 25 mai.

NECROLOGIE

On nous informe du décès de M. Théry Olivier, coiffeur pour dames, à Roubaix, 33, rue du Bois, survenu hier, mercredi, à 11 heures, à la suite d'une opération qu'il dut subir de toute urgence, à la clinique de l'hôpital La Fraternite.

Nous prions la famille de M. Théry d'agréer nos sentiments de condoléances.

LE DEUXIÈME TIRAGE DE L'EMPRUNT DE LA VILLE DE ROUBAIX

M. le Maire donne avis que le lundi 5 mai, à 10 h., dans la salle des adjudications de l'Hôtel de Ville de Roubaix, il sera procédé publiquement au deuxième tirage au sort de 1.040 obligations de l'emprunt de vingt millions, émission 7 % 1927.

Les numéros sortis seront remboursés à 500 fr. à partir du 15 juillet.

FÉDÉRATION DES JARDINS OUVRIERS DE ROUBAIX

Une séance récréative sera gracieusement offerte par la Fédération des jardins ouvriers du Nord aux jardiniers roubaisiens et à leurs familles, le dimanche 11 mai, à 15 h. 30, dans la salle du Central-Ciné-Théâtre, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir.

Cette séance comprendra une causerie sur les jardins ouvriers ainsi que la projection de films documentaires sur la culture et de divers autres films très amusants. Les jardiniers faisant partie de la Fédération Roubaisienne recevront en temps utile par les soins de leurs chefs de groupe, une invitation pour eux et leur famille.

XIe ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE ROUBAIX-TOURCOING
C'est vendredi 2 mai, à 11 h., que se tiendra, dans la salle des ventes publiques de la Bourse de Commerce de Roubaix, la XIe assemblée générale annuelle de la Fédération industrielle et commerciale de Roubaix-Tourcoing. Tous les adhérents y sont cordialement invités.
Bock Méyerbeer MÉDAILLE D'OR
1er PRIX AU CONCOURS DE GAND 1928

SOCIÉTÉS & COMITÉS

RADIO-CLUB DU NORD DE LA FRANCE. — Ce soir, à 19 h. 30, au siège social, 55, rue du Maréchal-Foch, cours de préparation militaire et instruction technique par M. Naert. Lecture au son, manipulation.

UNION DES SOCIÉTÉS CYCLISTES. — Vendredi, à 20 h., réunion de la commission, 22 rue de France.

HARMONIE DES « ANCIENS SOLDATS FRANÇAIS ET ALLIÉS ». — Vendredi, à 20 h., répétition générale pour les musiciens, tambours et clairons. A 19 h. 30 paiement des cotisations mutuelles.

CERCLE SYMPHONIQUE DELEZENNE. — Aujourd'hui, à 14 h. 15, concert à la salle des fêtes, rue de l'Hospice.

CRÉDIT DU NORD. — L'Assemblée générale annuelle a eu lieu le 29 Avril. Bénéfices nets de 1929 : Fr. 37.018.008,63, contre Fr. 28 millions, 545.899,14 en 1928. Avec le report antérieur, le total disponible dépasse 49 millions. L'Assemblée a voté la distribution d'un dividende de 60 Frs brut par action, sur le capital augmenté. Un acompte de 25 Frs ayant été distribué le 3 Novembre dernier, le solde, soit 35 Frs brut par action, sera payable le 1er Mai, à raison de fr. : 29,40 net au nominatif et de fr. : 26,435 net au porteur (coupon N° 101).

Plus de 15 Millions ont été reportés à nouveau.

Tourcoing

BUREAUX : Provisoirement rue Desurmont, 8, à TOURCOING
Téléphone de jour : 9.85 à Tourcoing
(Téléphone de nuit : 9.51 à Roubaix, bureaux de « l'Egalité de Roubaix-Tourcoing »
DEPOT DE VENTE, 50, Rue Motte (En face du Conditionnement)

Une camionnette se renverse

Un accident s'est produit à proximité de la limite de Tourcoing, au lieudit « le Gravier de Bondues », sur la commune de Mouvaux. Par suite de l'éclatement du pneu d'une roue avant, la camionnette de livraison de la maison d'eaux gazeuses : « La Compagnie Générale des Eaux Gazeuses », à Roubaix, conduite par le chauffeur Georges Lotte, âgé de 26 ans, demeurant 6, rue du Vivier, à Roubaix, se renversa sur le flanc.

Le chauffeur, relevé aussitôt par des témoins occulaires de l'accident, s'en tire avec de fortes contusions à la hanche et à la cuisse droites et, fait plus grave, il souffre, en outre, d'une fracture du tibia. — M. le Dr Desbonnets le fera passer aux rayons X.

LAVEUSES
DU CONTRUCTEUR à L'ACHETEUR
200 machines chêne ou pichpin, dont 50 modèles avec volant, 155 fr., avec moteur, 465 fr.), tordeuses la plus grande largeur, 100 fr., garantie 5 ans. J. OLIVIER BRASSART, 166 rue de Paris, TOURCOING (près la Gare des Francs).
On porte à domicile (gratuitement)

LE 1er MAI A TOURCOING-CENTRE

Pour le 1er mai, le comité des fêtes de Tourcoing-Centre a pris d'heureuses mesures de gaîté générale qui trouveront bon accueil parmi nos concitoyens.

C'est ainsi qu'il a organisé, à l'intention des petits et même des grands, un théâtre de marionnettes qui, de 15 h à 18 h., place de la République, fera la joie de tous.

De plus, un concours de ballonnets, doté de nombreux prix, permettra aux amateurs de tenter leur chance.

Le soir, à 19 h., concert sur la Gde-Place. Delepaut, 375, rue du Chêne-Houpline ; Alph Verstaen, 342, même rue ; Henri Denève, rue de Fleurus, 1.

LA FÊTE DU TRAVAIL A LA CROIX ROUGE

Le programme comporte, pour le quartier de la Croix-Rouge une fête aérostatique qui aura lieu sur la place agrandie, à 17 heures

En outre, le comité des fêtes du quartier organise des tournois de 421, aux endroits suivants 1° Tournoi comportant 1.000 fr de prix (1er prix, une cuisinière à carreaux), chez MM. Albert Desmettre, 200, r. des Piats ; A. Capart, même rue, 226 ; A. Vandendriessche, 228, même rue ; J. Mangin, Léon Bogaerts et J. Lesaffre, 225, 227 et 229, même rue ; G. Debal, 187, rue de la Croix-Rouge ;

2° Tournoi comportant 1.000 fr de prix (1er prix, une bicyclette) : chez MM. Vereecken René, 137, rue de Croix-Rouge ; Camille Dejager et Ernest Boogaerts, 148 et 175, même rue,

3° Tournoi comportant 600 fr. de prix (1er prix, un service de table) : chez MM. Pierre

T.S.F. RADIO-ETMA, 79, r. du Haze, Tg Nouveaux supers 5 et 6 lampes avec prise pour pick-up complet depuis 1.600 fr., toutes les pièces détachées avec schémas pour construire soi-même. — Dépôt de la Maison MARCHANDIER, de LILLE.

LES BONS FRANÇAIS

Nous apprenons la distinction dont vient d'être l'objet notre concitoyen M. Henri Demory, qui vient de recevoir la médaille de la Reconnaissance française pour actes de dévouement pendant l'occupation allemande.

FUNÉRAILLES D'UN MUTILÉ

La Commission du groupe de Mutilés de Tourcoing et ses cantons a le regret d'annoncer à ses membres la mort de M. Catteau Alphonse, décédé dans sa 39e année des suites de maladie contractée pendant la guerre.

La commission prie ses membres qui peuvent se rendre libre de bien vouloir assister à ses funérailles qui auront lieu vendredi 2 mai Assemblée à la maison mortuaire, à 8 h. 15, 171, rue de la Latte.

COMPLETS sur MESURE, FAÇON SOIGNÉE
à 250, 280 et au dessus
AU CALVAIRE
Maison Alfred Dequin-Langlais, pl. du Calvaire

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

La séance fut ouverte à 17 h., sous la présidence de M. H. Dewavrin, assisté de MM. Joly, Declercq et Flament, vice-présidents.

Après la lecture des comptes rendus des dernières réunions, le Président fit appel aux membres présents pour assurer le succès de l'exposition de roses, fleurs coupées et plantes vivaces, projetée pour les 14 et 15 juin qui aura pour but principal l'exposition des produits d'amateurs.

LILLE

TRIBUNAL CIVIL

AUDIENCE DU 30 AVRIL 1930

Bail commercial ; délai de prévenance. — La Société des Huileries de Roubaix et Odessa était propriétaire d'un vaste immeuble situé à Seclin comprenant une partie en location à la Sté Motillon et Cie, qui y exploita une triperie et un commerce de cuirs et peaux. Elle entra en pourparlers avec la Sté Anonyme de Pérenchies pour la vente de son immeuble ; cette vente fut réalisée le 18 décembre 1928 Préalablement elle avait le 26 novembre, donné congé à la Sté Motillon pour fin décembre 1928

L'évacuation de l'immeuble par la Sté Motillon n'ayant eu lieu qu'en fin septembre 1929, la Sté de Pérenchies assigna la Sté des Huileries en dommages-intérêts, parce qu'elle avait dû entreposer ailleurs des tonnes de fin et parce que ses ouvriers avaient été incommodés par les odeurs dégagées par la triperie ce qui avait nui à leur rendement.

Le tribunal a mis la Société Motillon hors de cause de ce chef, car il a estimé que, s'agissant d'un immeuble à usage de commerce le bail est suivant l'usage local, censé fait à l'année donc le congé donné fin novembre pour fin déembre est insuffisant. Mais, d'autre part, il a admis la demande de dommages-intérêts formée contre la Sté des Huileries qui paiera 20.000 francs à la Sté de Pérenchies.

LA VIE CORPORATIVE

BOURSE DU TRAVAIL DE TOURCOING

Le secrétaire, M. Paquier Jules, nous communique :

« L'intersyndicale des ouvriers conférés du Bâtiment de Roubaix, Tourcoing, Lannoy, Mouscron et environs ayant, au début de l'année demandé au Syndicat général des Entrepreneurs de Roubaix-Tourcoing une entrevue concernant la question des salaires.

« Cette entrevue eut lieu jeudi 17 avril, à la demande d'augmentation de 0 fr. 50 l'heure, sur les salaires acquis, présenté par la délégation ouvrière, MM. les entrepreneurs, après examen de la situation de l'industrie du Bâtiment dans notre région et suite à une longue discussion, accordèrent une augmentation horaire sur les salaires acquis de 0.35 en deux fois :

Premier palier : 0 fr. 15 à dater du samedi 3 mai

Deuxième palier : 0 fr. 20 à l'application de la loi des assurances sociales, soit au 1er juillet.

Tous les ouvriers du Bâtiment, sauf les tailleurs de pierres et les paveurs, ayant un contrat spécial, seront augmentés de 0 fr. 15 à dater du samedi 3 mai ».

Pour la Première Communion
Cet événement d'importance pour l'enfant ne peut, évidemment, échapper à l'attention des Magasins SIGRAND et Cie. Aussi, une visite, 16, rue Neuve, à LILLE, où vous seront présentés les plus nombreux modèles pour cette cérémonie, des plus simples aux plus riches, vous donnera une nouvelle preuve, si elle n'est déjà faite depuis longtemps, de la supériorité de ces Magasins dans la spécialité de VÊTEMENTS et TROUSSEAUX pour Enfants et Garçonnets.
Le catalogue édité spécialement pour la PREMI